

FUSION DE COMMUNES DE SAINT-DENIS ET PIERREFITTE :

QUID DU COMMISSARIAT DE STAINS ?

SYNERGIE-OFFICIERS OBTIENT DES GARANTIES POUR LES OFFICIERS !

28 NOVEMBRE
2024

A l'occasion du CSA-iPP du 4 décembre 2024, instance où seul SYNERGIE-OFFICIERS siège en tant qu'organisation représentative des officiers, le bureau national a obtenu qu'un groupe de travail soit mis en place afin d'accompagner les conséquences de la fusion des communes de Saint-Denis et de Pierrefitte, notamment sur le commissariat de Stains.

En effet, si Pierrefitte dépend aujourd'hui du commissariat de Stains, dès le 1er janvier prochain, ce ne sera plus le cas. Le commissariat de Saint-Denis aura entière compétence sur ce secteur géographique à la délinquance protéiforme.

Or, si le projet semble abouti tant pour le service de voie publique que pour les unités judiciaires qui œuvreront depuis le commissariat de Saint-Denis, de nombreuses interrogations demeurent quant au devenir du commissariat de Stains.

Si le maintien d'un commissariat de plein exercice est acquis, la déflation du poste de chef de circonscription est envisagée à la faveur du corps de commandement, confortant une revendication forte et constante de SYNERGIE-OFFICIERS.

Mais cela ne pourra se faire sans une révision profonde de la nomenclature locale, le repositionnement des officiers et, si besoin, un accompagnement individualisé.

Consciente de l'ampleur des travaux à engager et sollicitée à ce sujet, la directrice de la DSPAP a annoncé au cours du CSA, la mise en place d'un groupe de travail dédié auquel SYNERGIE-OFFICIERS sera partie prenante.

Soyez assurés que l'ensemble des délégués s'engageront avec pugnacité pour porter haut votre voix et défendre vos intérêts.

Des rencontres à échéances régulières seront prochainement programmées afin de vous informer en temps réel des avancées.

SYNERGIE-OFFICIERS, LE SYNDICAT AU PLUS PRÈS DE VOUS !

Le Bureau Préfecture de Police

